



A BOUTIERS ST TROJAN, le 29/06/2023

Objet : OPAH-RU - PIG Grand Cognac

Madame, Monsieur,

Avec le soutien de ses partenaires financiers, la Communauté d'Agglomération de Grand Cognac a mis en place deux dispositifs de soutien à la rénovation de l'habitat privé appelés **OPAH-RU** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain) et **PIG** (Programme d'Intérêt Général) dont bénéficie notre commune.

Un opérateur, Urbanis, a été recruté pour animer ces deux dispositifs et accompagner les propriétaires dans leurs travaux du début du projet à la livraison, **de manière neutre et gratuite**. De plus, la Communauté d'Agglomération de Grand Cognac et l'Anah proposent des subventions qui peuvent concerner les travaux à réaliser pour les résidences principales de propriétaires occupants et les projets locatifs de propriétaires bailleurs ou d'investisseurs.

Ces dispositifs offrent aux propriétaires et investisseurs l'opportunité de valoriser leur patrimoine grâce à l'octroie subventions pour la réalisation de travaux de rénovation des logements de plus de quinze ans qui concernent notamment le gros œuvre, l'amélioration du confort et la remise aux normes, les économies d'énergie et l'adaptation pour les personnes à mobilité réduite et/ou âgées...

Nous vous invitons à contacter le guichet unique de l'habitat de la Communauté d'Agglomération, **Grand Cognac Rénov'**, 05 17 22 82 50, grandcognacrenov@grand-cognac.fr, des techniciens du CRER et d'Urbanis à votre écoute vous renseigneront gratuitement sur votre projet et vos droits.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées et les meilleures.

Jean-François BRUCHON,
Le maire

